

2008-0231
23-DEC-2008

WILSON®
CONCENTRÉ FROTTE-DOS
VET TEK

Un concentré de malathion à base d'huile

SOLUTION

AGRICOLE

GARANTIE : malathion.....50.0%

N° D'HOMOLOGATION 23421 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 4 L

Agrium Advanced Technologies RP Inc.
10 Craig St.
Brantford, ON
Canada N3R 7J1
519-757-0077

Le frotte-dos VET-TEK assure une élimination rapide et une longue répression résiduelle des mouches et des poux sur les vaches laitières et les bovins de boucherie.

MODE D'EMPLOI : Pour les vaches laitières et les bovins de boucherie (y compris les animaux qui donnent du lait), mettre une solution à 2 % malathion (1 litre de concentré de malathion dans 25 litres de carburant diesel ou d'huile à chauffage) dans les frotte-dos. Les animaux devraient avoir librement accès à ces frotte-dos, dans des endroits qu'ils fréquentent souvent. On doit prévoir un dispositif en service continu pour chaque groupe de 35 à 45 bestiaux. **IMPORTANT :** Ne pas utiliser pour des animaux âgés de moins d'un mois. Ne pas appliquer sur le bétail moins de 30 jours avant l'abattage.

PRÉCAUTIONS: TÊNIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de contaminer les aliments et les moulées. Ne pas contaminer les abreuvoirs ni les ustensiles. Bien se laver après avoir manipulé ou utilisé ce produit. Éviter de contaminer les étangs, lacs, cours d'eau et autres étendues d'eau qui contiennent des poissons ou qui pourraient servir à l'irrigation ou à des fins domestiques. Ne pas utiliser dans les salles de traite. Se débarrasser prudemment des contenants vides.

PREMIERS SOINS : Ce produit contient un distillat de pétrole. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le malathion peut causer une inhibition de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote.

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Wilson® Marque de commerce déposée de Spectrum Brands Canada, Inc., utilisée sous licence.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))